



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE

Trente-quatrième session

Nadi (Fidji), 9-13 avril 2018

**Action climatique dans l'agriculture:
Renforcer la participation des secteurs agricoles dans la mise en œuvre les
composantes climatiques du Programme 2030
dans la région Asie et Pacifique**

Résumé

Le changement climatique constitue un risque systématique pour l'instauration de la sécurité alimentaire dans la région Asie et Pacifique. Reconnaissant ce risque, les États Membres de la région ont identifié le secteur de l'agriculture comme étant un domaine d'action prioritaire¹ au regard des composantes climatiques du Programme de développement durable à l'horizon 2030, et notamment des objectifs de développement durable (ODD) 1 et 2 d'élimination de la faim et de diminution de la pauvreté, de l'Accord de Paris (ODD 13) et du Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe. À mesure que les pays progressent dans la mise en œuvre de ces éléments, les grandes étapes que sont le dialogue de Talanoa dans le contexte de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (dialogue de facilitation 2018), la mise à jour des contributions prévues déterminées au niveau national et l'élaboration des plans de mise en œuvre du Cadre d'action de Sendai offriront aux parties prenantes du secteur agricole l'occasion de solliciter ressources et appui en faveur de l'action climatique dans l'agriculture. L'engagement stratégique des ministres de l'agriculture et leur rôle de chefs de file dans l'action sur le changement climatique renforceront les capacités nationales pour ce qui est de transposer à plus grande échelle les mesures en faveur du renforcement de la résilience des systèmes

¹ Le secteur agricole englobe les cultures, l'élevage, l'exploitation forestière et la pêche, dont l'aquaculture. Voir Edwards, P. et Demaine, H. 1998. Rural Aquaculture: Overview and Framework for Country Reviews [disponible en ligne]. Bangkok. [cité le 22 décembre 2017]. <http://www.fao.org/docrep/003/x6941e/x6941e00.htm#Contents> and Green Climate Fund. 2016. Annexe 1: Initial Strategic Plan for the GCF. Document de réunion; douzième réunion du Conseil d'administration du Fonds vert pour le climat, Incheon, 8-10 Mars 2016.

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.



APRC34

alimentaires et agricoles face aux aléas climatiques, de la réduction de la pauvreté, de l'égalité entre les sexes et de la lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition dans la région Asie et Pacifique. Le présent document donne un aperçu des connaissances actuelles concernant les risques que comporte le changement climatique pour la sécurité alimentaire dans la région, et des possibilités et difficultés rencontrées lorsqu'il s'agit de faire jouer un rôle plus ambitieux au secteur de l'agriculture dans la mise en œuvre de l'Accord de Paris et du Cadre d'action de Sendai.

Indications que la Conférence régionale est invitée à donner

La Conférence régionale est invitée à:

- communiquer les actions prioritaires nationales à engager face aux risques posés par le changement climatique dans les domaines de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, au titre du Programme 2030;
- faire sienne l'approche de la FAO en matière d'appui aux États Membres pour la planification, le financement et la mise en œuvre des actions prioritaires nationales visant à faire face aux risques posés par le changement climatique dans les domaines de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, au moyen notamment de sa Stratégie mondiale, de son thème biennal 2018-2019 et de son initiative régionale relatifs au changement climatique;
- se dire favorable à l'appui apporté par la FAO aux ministères et aux parties prenantes du secteur de l'agriculture, y compris les femmes, afin que ceux-ci s'impliquent aux niveaux national, régional et mondial dans les processus clés du Programme 2030, notamment le dialogue de Talanoa de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (dialogue de facilitation 2018), l'évaluation et la mise à jour des contributions déterminées au niveau national, la décision de Koronivia sur l'agriculture, le Plan d'action de la CCNUCC pour l'égalité des sexes et l'élaboration de plans nationaux de mise en œuvre du Cadre d'action de Sendai;
- partager des données d'expérience en matière de collaboration avec les points focaux de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et du Cadre d'action de Sendai;
- souligner le rôle de la FAO pour ce qui est de faciliter la coordination et la collaboration entre les ministères du secteur de l'agriculture et d'autres parties prenantes, par l'intermédiaire de partenariats et de la Coopération Sud-Sud ou triangulaire, à l'appui des mesures prises au titre du Programme 2030 face aux risques posés par le changement climatique dans les domaines de l'agriculture et de la sécurité alimentaire.

I. Introduction

1. Bien qu'il existe un fort consensus concernant le risque important et systématique que présente le changement climatique dans l'instauration de la sécurité alimentaire dans la région Asie et Pacifique, la nature et l'ampleur de ce risque sont encore très peu compris. Puisqu'il est de plus en plus évident que l'absence d'intervention immédiate face aux risques découlant du changement climatique pourrait avoir des conséquences catastrophiques sur les systèmes agricoles et les moyens d'existence des populations rurales, les États Membres de la région ont identifié le secteur de l'agriculture comme étant une des principales priorités en matière d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets au regard des composantes climatiques du Programme de développement durable à l'horizon 2030, en particulier de l'Accord de Paris et du Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe. Une action intégrée au niveau national en vue de la planification, de la mise en œuvre et du suivi des politiques et des mesures destinées à lutter contre les risques découlant du changement climatique dans le secteur de l'agriculture, en particulier les risques pour les petits exploitants, les agriculteurs marginaux ou sans terres, et les femmes agriculteurs, est essentielle à la réalisation des ODD 1 et 2 de réduction de la pauvreté et d'élimination de la faim.

2. Les institutions mondiales, régionales et nationales en place, chargées de diriger l'action pour le climat sont très souvent dominées par des parties prenantes qui ne sont pas directement liées à l'agriculture ou aux systèmes alimentaires. Le secteur de l'agriculture risquerait donc d'être relégué au second plan dans la définition des priorités et des actions relatives au climat. L'engagement stratégique des ministres de l'agriculture et leur rôle de chef de file à divers niveaux dans le cadre du programme sur le changement climatique renforceront les capacités nationales à financer et à intensifier les mesures destinées à consolider la résilience des systèmes alimentaires et agricoles face aux aléas climatiques, à réduire la pauvreté et à lutter contre l'insécurité alimentaire dans la région Asie et Pacifique. Le présent document donne un aperçu des connaissances actuelles concernant les risques liés au changement climatique dans le domaine de la sécurité alimentaire dans la région, ainsi que des possibilités et difficultés rencontrées lorsqu'il s'agit de faire jouer un rôle plus important au secteur agricole dans la mise en œuvre des composantes climatiques du Programme 2030.

II. Changement climatique, agriculture et sécurité alimentaire dans la région Asie et Pacifique

3. Le cinquième rapport (AR5) du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) représente, à ce jour, l'analyse la plus exhaustive et la plus fiable sur les risques que pose le changement climatique, actuellement et pour l'avenir, pour la région et pour la sécurité alimentaire dans la région. Des évaluations distinctes de la région et des systèmes alimentaires confirment que le changement climatique représente un risque important pour la sécurité alimentaire et les systèmes naturels qui soutiennent le secteur agricole de la région Asie et Pacifique (tableau 1). Il est reconnu avec certitude qu'en l'absence d'intervention pour lutter contre les moteurs et les effets actuels et futurs du changement climatique, les incidences négatives cumulées de ces risques pour les systèmes naturels, humains et alimentaires seront considérables et potentiellement catastrophiques, particulièrement en cette fin de siècle^{2,3,4}.

² FAO. 2016. Climate change and food security: risks and responses. Rome. [Cité le 27 Juin 2017]. <http://www.fao.org/3/a-i5349f.pdf>.

³ FAO. 2016. La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture: Climate change, agriculture and food security. Rome. [cité le 27 Juin 2017]. <http://www.fao.org/3/a-i6372f.pdf>.

⁴ Vinke, K. *et al.*, 2017. A Region At Risk - The Human Dimensions of Climate Change in Asia and the Pacific. Banque asiatique de développement Philippines. [cité le 27 Juin 2017]. <https://www.adb.org/sites/default/files/publication/325251/region-risk-climate-change.pdf>.

Tableau 1: Principaux risques découlant du changement climatique dans la région Asie et Pacifique en l'absence d'adaptation à celui-ci, actuellement, à court et à long termes⁵
(source: Hijioka *et al.*, 2014; Nurse *et al.*, 2014)

Risque découlant du changement climatique	Facteurs climatiques ⁶	Risque actuel	Court terme (2030-2040)	Long terme (2080-2100, selon un scénario d'augmentation des températures moyennes de 2 °C)
Asie⁷				
Risque accru de mauvaise récolte et de production végétale inférieure, conduisant à une insécurité alimentaire en Asie (degré de confiance moyen)	WT, DRY, EP, ET, CY, SLR	L	M	H
Pénurie d'eau dans les zones arides de l'Asie (degré de confiance moyen)	WT, DRY	H	VH	VH
Augmentation de la fréquence des inondations fluviales, côtières et urbaines provoquant des dégâts considérables pour les infrastructures, les moyens d'existence et les zones peuplées d'Asie (degré de confiance moyen)	EP, CY, SLR	M	M	H
Risque accru de décès, de blessures, de maladies infectieuses et de troubles mentaux, associés aux inondations (degré de confiance moyen)	EP, CY	L	M	M
Risque accru de mortalité associée à la chaleur (degré de confiance élevé)	WT, ET	M	H	VH
Risque accru de pénurie d'eau et d'aliments associé à la sécheresse et provoquant la malnutrition	WT, ET, DRY	L	M	M
Risque accru de maladies transmises à travers l'eau et les vecteurs (degré de confiance moyen)	WT, DRY, ET, EP	L	M	M
Pauvreté aggravée, inégalités et vulnérabilités nouvelles (degré de confiance élevé)	WT, DRY, ET, EP	L	H	H
Déclin des récifs coralliens en Asie (degré de confiance élevé)	ET, OA	M	H	VH
Extinctions d'espèces vivant au sommet des montagnes en Asie (degré de confiance élevé)	WT, DRY	L	M	H
Pacifique⁸				
Pertes en moyens d'existence, en agglomérations côtières, en infrastructures, en services environnementaux et en stabilité économique (degré de confiance élevé)	DRY, CY, OA, SLR, EP	L	M	H
Déclin et perte éventuels d'écosystèmes de récifs coralliens dans les petites îles, causés par le stress thermique (degré de confiance élevé)	WT, OA, CY, SST	M	H	H
Interaction entre l'élévation du niveau moyen des mers à travers le monde au XXIe siècle et des épisodes de montées des eaux menaçant les zones côtières de faible altitude (degré de confiance élevé)	CY	M	H	VH

⁵ Les risques principaux sont déterminés en se fondant sur une étude de la documentation et sur l'avis des experts, ainsi que sur l'évaluation justificative des éléments de preuve et d'accord figurant dans les sections indiquées. Chaque risque principal est défini comme étant très faible, faible, moyen, élevé ou très élevé. Les niveaux de risque sont présentés pour l'ère de changement climatique avéré à court terme (période 2030-2040), au cours de laquelle les niveaux prévus d'augmentation de la température moyenne dans le monde ne présentent pas de divergences fondamentales selon les scénarios d'émissions.

⁶ WT – tendance au réchauffement; ET – température extrême; DRY – tendance à l'assèchement; EP – précipitations extrêmes; CY – cyclone dévastateur; SLR – élévation du niveau des mers; OA – acidification des océans; SST – température de la surface de la mer.

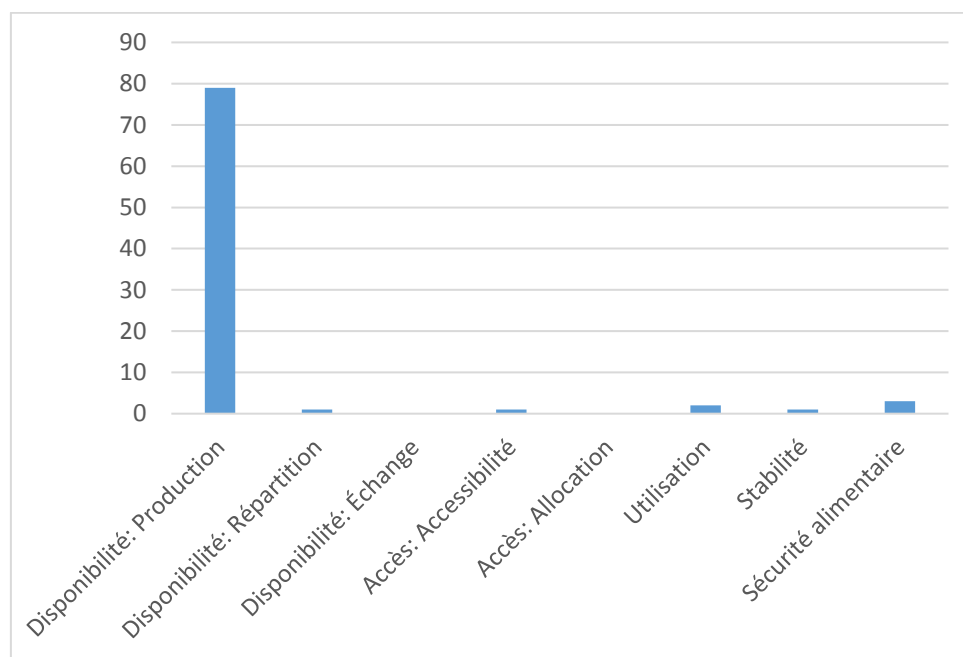
⁷ Hijioka, Y. *et al.*, 2014. Asia – supplementary material. In: *Climate Change 2014: Impacts, Adaptation, and Vulnerability*. Part B: Regional Aspects. Contribution of Working Group II to the Fifth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change.

⁸ Nurse, L. A. *et al.*, 2014. Small Islands. *Climate Change 2014: Impacts, Adaptation, and Vulnerability*. Part B: Regional Aspects. Contribution of Working Group II to the Fifth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change, pp.1613–1654.

4. Toutefois, malgré les conclusions alarmantes du GIEC, le rapport AR5 comporte un résultat surprenant et peu débattu, selon lequel l'information relative aux risques systématiques dus au changement climatique d'origine anthropique dans le domaine de la sécurité alimentaire est encore incomplète et de très faible qualité^{9,10}. S'agissant des systèmes alimentaires en Asie, le GIEC a noté que des lacunes majeures demeurent au niveau des connaissances nécessaires à la formulation de conclusions à propos de questions fondamentales telles que les rendements observés et prévus pour les cultures autres que le riz, l'évolution des zones agricoles, la demande en eau destinée à l'irrigation et l'incidence des parasites et des maladies.¹¹ L'étude réalisée par le GIEC comportait par ailleurs relativement peu d'informations concernant les changements observés par rapport au climat et les effets possibles sur les systèmes alimentaires de la région du Pacifique.

5. Notre compréhension actuelle des risques découlant du changement climatique dans le domaine de la sécurité alimentaire est restreinte et presque exclusivement centrée sur les cultures et la productivité agricole, ainsi que les répercussions éventuelles sur la disponibilité et le prix des aliments (figure 1). La plupart de ces recherches est limitée aux cultures de base, notamment en Chine et en Inde. Les effets du changement climatique sur la productivité et la production de sources importantes et croissantes de nutrition et de moyens de subsistance agricoles au sein de la région demeurent largement inexplorés, non répertoriés et non vérifiés¹², y compris en ce qui concerne les animaux d'élevage, la pêche et l'aquaculture, les fruits et les légumes, les cultures autres que le riz, le blé et le maïs.

Figure 1: Nombre de publications issues de la région Asie et Pacifique citées au chapitre sécurité alimentaire du rapport AR5 du GIEC, par élément (source: Calculs de l'auteur fondés sur la méthode utilisée par Campbell *et al.* en 2016)



6. Par ailleurs, les tendances observées concernant les événements météorologiques extrêmes indiquent que des risques climatiques systématiques plus étendus affectant la sécurité alimentaire

⁹ Porter, J. R. *et al.*, 2014. Food security and food production systems. *Climate Change 2014: Impacts, Adaptation, and Vulnerability. Part A: global and sectoral aspects. Contribution of working group II to the fifth assessment report of the intergovernmental panel on climate change*, pp. 485–533.

¹⁰ Campbell, B. M. *et al.*, 2016. Reducing risks to food security from climate change. *Global Food Security*, 11, 34-43.

¹¹ Hijioka, Y. *et al.*, 2014. Asia – supplementary material. In: *Climate Change 2014: Impacts, Adaptation, and Vulnerability. Part B: Regional Aspects. Contribution of Working Group II to the Fifth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*.

¹² Campbell, B. M. *et al.*, 2016. Reducing risks to food security from climate change. *Global Food Security*, 11, 34-43.

toucheront bien plus que les systèmes de production seuls, et justifient une action immédiate. La région Asie et Pacifique est particulièrement sensible aux événements météorologiques extrêmes et aux risques associés qui pèsent sur la stabilité des systèmes alimentaires^{13, 14, 15}. Le nombre de ces événements dans la région a augmenté, infligeant des coûts humains et économiques considérables (figures 2 et 3)¹⁶. De plus en plus d'éléments permettent d'établir le lien entre les changements climatiques dus à l'action de l'homme et l'augmentation de la probabilité et de l'intensité d'événements météorologiques extrêmes¹⁷. Une augmentation des événements météorologiques de moindre envergure a également été observée à travers la région, notamment un plus grand nombre de journées et de nuits chaudes, des vagues de chaleur, et une incidence plus élevée des précipitations intenses aux échelles saisonnières et quotidiennes^{18, 19, 20, 21}. La tendance à une plus grande variabilité du climat et à une fréquence plus importante des phénomènes climatiques extrêmes augmente les risques d'exposition des cultures et des animaux d'élevage à des situations occasionnant une diminution de la productivité. Les systèmes alimentaires risquent également d'être endommagés ou détruits, ce qui nuira à la stabilité des disponibilités alimentaires, de l'accès aux aliments et de leur utilisation²². Les petits agriculteurs sont les plus exposés aux perturbations causées par les chocs climatiques. La diminution de leur consommation et la liquidation de leurs moyens de production pourraient entraîner une détérioration à long terme de leur capacité d'adaptation^{23, 24}.

¹³ Vinke, K. *et al.*, 2017. A Region At Risk - The Human Dimensions of Climate Change in Asia and the Pacific. Banque asiatique de développement Philippines. [cité le 27 Juin 2017].

<https://www.adb.org/sites/default/files/publication/325251/region-risk-climate-change.pdf>

¹⁴ Jongman, B., Ward, P.J. et Aerts, J.C. 2012. Global exposure to river and coastal flooding: Long term trends and changes. *Global Environmental Change*, 22(4), 823-835.

¹⁵ Peduzzi, P., Dao, H., Herold, C. et Mouton, F. 2009. Assessing global exposure and vulnerability towards natural hazards: the Disaster Risk Index. *Natural Hazards and Earth System Sciences*, 9(4), 1149-1159.

¹⁶ Centre de recherche sur l'épidémiologie des désastres (CRED). 2017. Voir EM-DAT: Base de données internationales sur les catastrophes [disponible en ligne]. [cité le 27 juin 2017]. <http://www.cred.be/>.

¹⁷ Heffernan, O. 2016. News feature: Climate research is gaining ground. *Nature Climate Change*, 6(4), 335-338.

¹⁸ Lehmann, J., Coumou, D. & Frieler, K. 2015. Increased record-breaking precipitation events under global warming. *Climate Change* 132, 501-515.

¹⁹ Westra, S. *et al.*, 2014. Future changes to the intensity and frequency of short-duration extreme rainfall. *Rev. Geophys.* 52, 522-555.

²⁰ Westra, S. *et al.*, 2014. Future changes to the intensity and frequency of short-duration extreme rainfall. *Reviews of Geophysics*, 52(3), 522-555.

²¹ Alexander, L. V. 2016. Global observed long-term changes in temperature and precipitation extremes: a review of progress and limitations in IPCC assessments and beyond. *Weather and Climate Extremes*, 11, 4-16.

²² FAO. 2016. La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture: Climate change, agriculture and food security. Rome. [cité le 27 juin 2017]. <http://www.fao.org/documents/card/en/c/18679629-67bd-4030-818c-35b206d03f34>.

²³ Porter, J. R. et al. 2014. Food security and food production systems. *Climate Change 2014: Impacts, Adaptation, and Vulnerability. Part A: global and sectoral aspects. Contribution of working group II to the fifth assessment report of the intergovernmental panel on climate change*, pp. 485-533.

²⁴ FAO. 2016. The State of Food and Agriculture: Climate change, agriculture and food security. Rome. [cité le 27 juin 2017]. <http://www.fao.org/documents/card/en/c/18679629-67bd-4030-818c-35b206d03f34>.

Figure 2: Nombre de catastrophes survenues dans la région Asie et Pacifique entre 1980 et 2014, par grandes catégories (source: CRED EM-DAT, 2016)

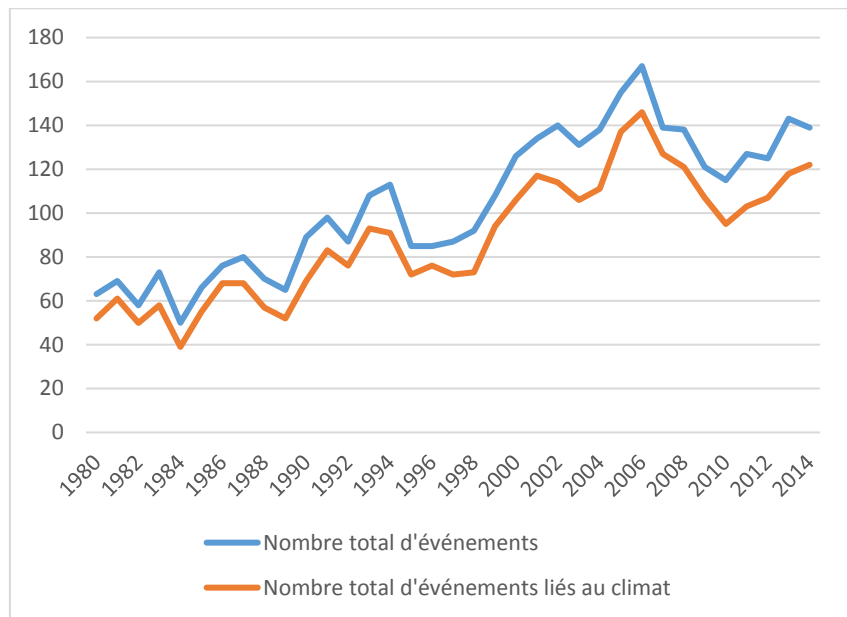
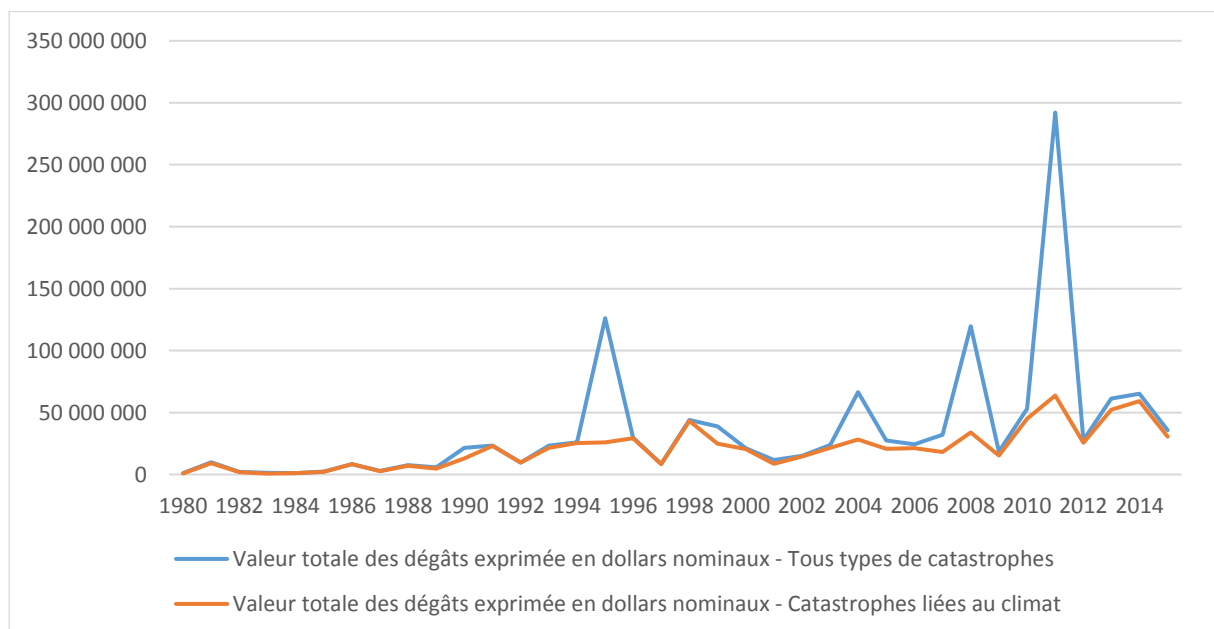


Figure 3: Montant des dommages causés dans la région Asie et Pacifique par grandes catégories de catastrophes, entre 1980 et 2014 (source: CRED EM-DAT, 2016)

USD



7. En examinant le risque à l'échelle du système, on notera également que le secteur de l'agriculture est une source principale d'émissions aux niveaux mondial et régional. Ces émissions dépassent le seuil requis pour lutter contre l'insécurité alimentaire, favorisant ainsi les risques climatiques à plus long terme²⁵. Cependant, contrairement à d'autres secteurs économiques, le secteur de l'agriculture est aussi un puits à carbone capable de capter le dioxyde de carbone présent dans l'atmosphère et de stocker le carbone, s'il est géré dans ce contexte^{26, 27}. On estime que 70 pour cent du potentiel d'atténuation technique du secteur de l'agriculture dans le monde (que ce soit par l'amélioration des puits à carbone ou par la diminution des émissions) se situe dans les pays tropicaux en développement, dont de nombreux se trouvent dans la région Asie et Pacifique²⁸.

8. Selon l'évaluation ci-dessus, l'action climatique dans l'agriculture dans la région Asie et Pacifique s'avère nécessaire afin de renforcer les systèmes alimentaires et de modérer les moteurs des changements climatiques d'origine anthropique propres aux différents secteurs. La priorité doit être accordée, dans un premier temps, aux mesures permettant de mieux comprendre les risques climatiques dans le domaine de la sécurité alimentaire, d'améliorer la capacité des agriculteurs à gérer la variabilité du climat et de renforcer la résilience des systèmes alimentaires face aux phénomènes climatiques extrêmes²⁹. À plus long terme, les risques climatiques seront potentiellement catastrophiques pour les systèmes alimentaires, ce qui implique la nécessité d'envisager une action immédiate permettant de minimiser les risques futurs, grâce à des mesures qui se traduiront par des retombées bénéfiques conjointes des efforts d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets^{30, 31, 32}.

III. Le Programme 2030 et l'action climatique dans l'agriculture

9. Le Programme 2030 fournit un cadre d'action intégré aux niveaux national et mondial, permettant de lutter contre les risques liés au changement climatique dans les domaines de l'agriculture et de la sécurité alimentaire. L'Accord de Paris est l'élément le plus important du Programme 2030 en matière de lutte contre le changement climatique. Il établit un engagement collectif des Parties³³ de la CCNUCC à prendre des mesures destinées à contenir l'élévation de la température moyenne de la planète bien en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels, et de poursuivre les efforts pour limiter cette augmentation à 1,5 °C. Reconnaisant les risques catastrophiques découlant du changement climatique sur le long terme, l'Accord définit un objectif supplémentaire qui est celui d'atteindre un équilibre au cours de la seconde moitié de ce siècle entre les émissions par les sources et les absorptions par les puits. L'Accord traduit une évolution importante de l'attention portée aux émissions par la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et introduit un objectif mondial en matière d'adaptation visant à améliorer la capacité adaptative, à renforcer la résilience et à réduire la vulnérabilité face au changement climatique³⁴. L'Accord de Paris est

²⁵ Wollenberg, E. et al. 2016. Reducing emissions from agriculture to meet the 2 C target. *Global change biology*, 22(12), 3859-3864.

²⁶ FAO. 2016. *The State of Food and Agriculture: Climate change, agriculture and food security*. Rome. [cité le 27 juin 2017]. <http://www.fao.org/documents/card/en/c/18679629-67bd-4030-818c-35b206d03f34>.

²⁷ Rioux, J. et al. 2016. *Planning, implementing and evaluating Climate-Smart Agriculture in Smallholder Farming Systems*.

²⁸ Rosenstock, T., Rufino, M. C., Butterbach-Bahl, K., Wollenberg, E. et Richards, M. 2016. *Methods for Measuring Greenhouse Gas Balances and Evaluating Mitigation Options in Smallholder Agriculture*.

²⁹ Vermeulen, S. J. et al. 2013. *Addressing uncertainty in adaptation planning for agriculture*. *Compte-rendu des travaux de l'Académie nationale des sciences*. 110, 8357-8362.

³⁰ Wollenberg, E. et al. 2016. Reducing emissions from agriculture to meet the 2 C target. *Global change biology*, 22(12), 3859-3864.

³¹ Challinor, A. J. et al. 2014. A meta-analysis of crop yield under climate change and adaptation. *Nature Climate Change*. 4, 287-291.

³² Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) 2017. *The Emissions Gap Report 2017: A UN Environment Synthesis Report*. (Également disponible en ligne à l'adresse: https://wedocs.unep.org/bitstream/handle/20.500.11822/22070/EGR_2017.pdf).

³³ On trouvera la liste actualisée des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques en cliquant sur le lien suivant : http://unfccc.int/paris_agreement/items/9444.php.

³⁴ Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. 2015. Adoption de l'Accord de Paris. Proposé par le Président. Document présenté lors de la Conférence des Parties (COP), Paris, 30 novembre au 11 décembre 2015; Conférence de Paris sur le changement climatique.

l'instrument permettant de réaliser l'ODD 13 et les cibles qui y sont associées en matière de lutte contre les changements climatiques.

10. La lutte contre les risques liés au changement climatique et le renforcement de la résilience sont également au cœur des préoccupations du Cadre d'action de Sendai et d'autres objectifs de développement durable, notamment les ODD ayant trait à la réduction de la pauvreté et à la sécurité alimentaire. Le Cadre d'action de Sendai a pour objectif de réduire considérablement les risques de catastrophes et les pertes en vies humaines, en moyens d'existence et sur le plan de la santé, ainsi que les pertes en biens économiques, physiques, sociaux, culturels et environnementaux³⁵. Il définit sept objectifs mondiaux et quatre domaines d'actions prioritaires permettant de comprendre les risques et d'en consolider la gestion, d'investir dans la diminution de l'exposition aux aléas et de la vulnérabilité face aux catastrophes, et d'améliorer la préparation à l'intervention et au relèvement³⁶. L'Accord de Paris et le Cadre d'action de Sendai font tous deux ressortir l'importance de s'attaquer aux inégalités, notamment entre les sexes, afin d'assurer une action efficace dans la lutte contre les risques climatiques et les risques de catastrophes. L'Accord de Paris et le Cadre d'action de Sendai sont complétés par des cibles spécifiques des ODD 1 et 2 ayant trait à l'élimination de la pauvreté et de la faim, en vue de renforcer la résilience des plus démunis et les capacités d'adaptation du secteur agricole au changement climatique et aux phénomènes météorologiques extrêmes. L'ODD 2 inclut également une cible ayant trait à l'accroissement des investissements dans le secteur de l'agriculture, qui complète un des objectifs de l'Accord de Paris et l'ODD 13, et a pour objectif la mobilisation de 100 milliards d'USD par an d'ici 2020, en faveur de l'action climatique au profit des pays en développement³⁷.

11. La réalisation des objectifs et des cibles inscrites dans chaque élément reposera entièrement sur les actions volontaires des pays et leur intention de rendre compte des progrès de manière claire et précise. Le Cadre d'action de Sendai et les ODD ne sont pas contraignants puisqu'aucune sanction n'est prévue si les pays ne parviennent pas à atteindre les objectifs. L'Accord de Paris est reconnu comme ayant un caractère «partiellement contraignant». En effet, les pays ne sont pas juridiquement tenus de concrétiser leurs contributions prévues déterminées au niveau national, mais ils ont accepté de rendre compte de leurs progrès selon les exigences d'un cadre de transparence renforcée. Le caractère non-contraignant des éléments du Programme 2030 fait prévaloir l'importance et la nécessité d'un engagement à parties prenantes multiples et de systèmes nationaux solides permettant de suivre et de rendre compte des progrès réalisés dans la mise en œuvre des mesures.

12. Les programmes d'action nationaux concrétisés dans les contributions prévues déterminées au niveau national en vertu de l'Accord de Paris ont été définis pour appuyer les négociations et l'adoption de l'Accord. Par conséquent, bien que les programmes d'action soutenant la mise en œuvre du Cadre d'action de Sendai et des ODD soient encore en cours d'élaboration dans de nombreux pays, les contributions prévues déterminées au niveau national jettent les bases de la manière dont les pays ont l'intention de combattre le changement climatique, y compris leurs objectifs respectifs en matière d'adaptation et d'atténuation, les politiques et les mesures consacrées à la mise en œuvre, ainsi que les lacunes et les besoins en termes de capacité technique et de financements.

³⁵ Peters, K., Langston, L., Tanner, T. et Bahadur, A. 2016. Resilience across the post-2015 frameworks: how to create greater coherence, Working and discussion papers, November 2016, London, Overseas Development Institution (ODI).

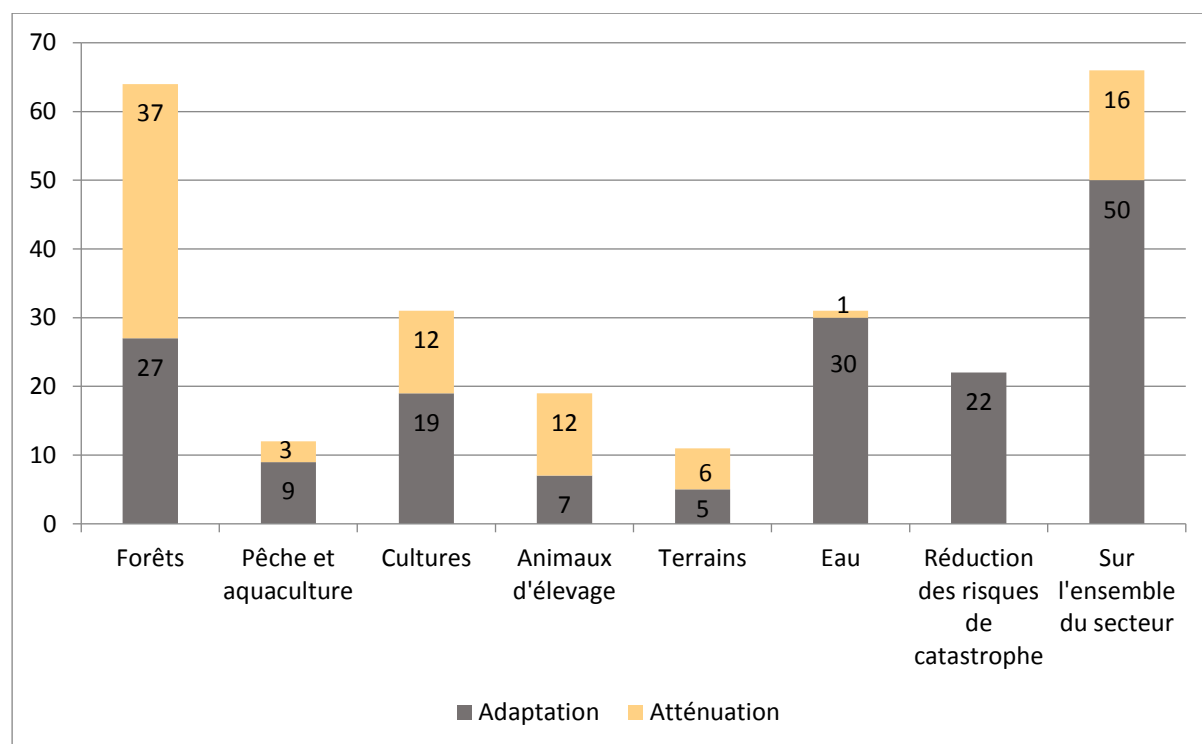
³⁶ Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe. 2015. *Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015 - 2030*; document présenté lors de la troisième Conférence mondiale des Nations Unies sur la réduction des risques de catastrophe, Sendai, 14 au 18 mars 2015; Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe.

³⁷ Nations Unies. 2015. *Transformer notre monde: le Programme de développement durable à l'horizon 2030*. New York. [cité le 24 juin 2017].

<https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/21252030%20Agenda%20for%20Sustainable%20Development%20web.pdf>.

13. Les évaluations des contributions prévues déterminées au niveau national soumises par les Parties de la région Asie et Pacifique révèlent que l'agriculture est au cœur des priorités de l'action climatique au sein de la région^{38, 39, 40}. L'adaptation et le renforcement de la résilience aux effets du changement climatique dans les domaines de l'agriculture et de la sécurité alimentaire sont le sujet de vives préoccupations pour les pays de la région. De nombreuses contributions prévues déterminées au niveau national ont occasionné un classement des processus politiques par ordre de priorité selon leur pertinence pour l'ensemble du secteur, notamment les Plans nationaux pour l'adaptation et les mesures spécifiques liées à la gestion et/ou à la réduction des risques de catastrophe. Bien qu'un certain nombre de pays de la région aient inclus le secteur des forêts à leurs contributions nationales en matière d'atténuation, très peu ont intégré des objectifs d'atténuation à d'autres sous-secteurs de l'agriculture⁴¹. De nombreux pays ont cependant défini des mesures prioritaires au sein de la documentation relative aux contributions prévues déterminées au niveau national. Ces mesures n'avaient pas été officiellement intégrées à leurs contributions nationales en matière d'atténuation mais peuvent être classées parmi les contributions en matière d'atténuation dans le secteur de l'agriculture (figure 4).

Figure 4: Nombre d'actions prioritaires identifiées dans la documentation relative aux contributions prévues déterminées au niveau national des pays en développement de la région Asie et Pacifique, pour les secteurs de l'agriculture et de l'utilisation des terres, en fonction du type et des sous-secteurs (source: Damen, 2017)



³⁸ Zeleke, A., Phung, T., Tulyasuwan, N., O'Sullivan, R. et Lawry, S. 2016. Role of Agriculture, Forestry and Other Land Use Mitigation in INDCs and National Policy in Asia [disponible en ligne]. [cité le 4 juin 2017].

<https://www.winrock.org/wp-content/uploads/2016/05/AFOLU-LEDS-Working-Group-Technical-paper-Role-of-AFOLU-mitigation-in-INDCs-and-national-policy-in-Asia-1.0-Feb-25-2016.pdf>

³⁹ Meadu, V., Coche, I., Vermeulen, S. et Friis, A.E. 2015. The Paris Climate Agreement: what it means for food and farming. CCAFS Info Note. Copenhagen, Danemark: CGIAR Research Program on Climate Change, Agriculture and Food Security (CCAFS).

⁴⁰ Damen, B. 2017. Meeting country ambitions to tackle climate change in agriculture: A novel analysis of developing country INDCs in Asia and the Pacific. Document préparé pour la neuvième conférence internationale de l'Asian Society of Agricultural Economists: Transformation in Agricultural and Food Economy in Asia (non publié).

⁴¹ Strohmaier, R., Rioux, J., Seggel, A., Meybeck, A., Bernoux, M., Salvatore, M., Miranda, J. et Agostini. 2016. The agriculture sectors in the Intended Nationally Determined Contributions: Analysis, Working Paper No. 62 for Environment and Natural Resources Management, Rome, FAO.

14. Au fur et à mesure que les pays s'acheminent vers la planification et la mise en œuvre du Programme 2030, une certaine cohérence devra être respectée entre les stratégies et les processus nationaux afin d'éviter les redondances et les coûts superflus. Le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable, composé d'États Membres et d'organisations régionales et internationales (dont la FAO) agissant en tant qu'observateurs, a œuvré dans le sens de l'amélioration des corrélations et de l'harmonie existant entre les cibles et les indicateurs des éléments du Programme 2030. Le *Cadre d'indicateurs mondiaux pour les Objectifs et les cibles du développement durable du Programme de développement durable à l'horizon 2030*, adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies en juillet 2017, a intégré avec succès les objectifs du Cadre d'action de Sendai aux indicateurs d'autres ODD, dont les ODD 1, 2 et 13.

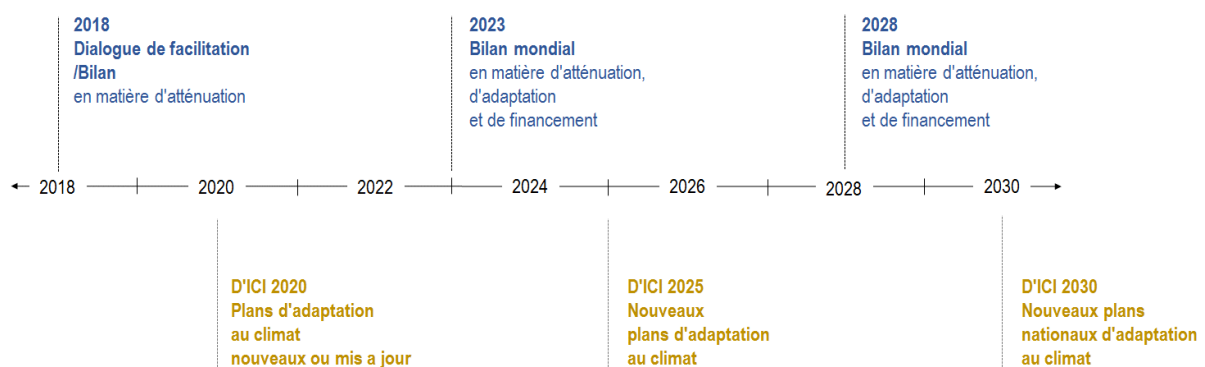
IV. Renforcer la participation du secteur de l'agriculture à la mise en œuvre des composantes climatiques du Programme 2030

15. Le Programme 2030 étant solidement mis en place, les États doivent à présent se tourner vers la mise en œuvre de mesures propres à chaque pays. Le passage de la planification à l'action sera l'occasion de renforcer l'engagement du secteur de l'agriculture en faveur de la mise en œuvre des composantes climatiques du Programme 2030.

A. Améliorer les contributions déterminées au niveau national et intensifier l'action

16. Une caractéristique unique du Programme 2030, et en particulier de l'Accord de Paris, est le mécanisme d'ambition, qui encourage un renforcement de l'action dans le cadre de la lutte contre le changement climatique au fil du temps (figure 5). Il exige que les Parties examinent régulièrement les contributions prévues déterminées au niveau national versées avant et pendant la période à laquelle l'Accord a commencé, afin de tenir compte des informations nouvelles et d'envisager une action plus soutenue. Ce mécanisme est important pour faire face à l'écart existant entre l'action que les pays considèrent comme étant actuellement réalisable pour lutter contre le changement climatique, et ce qui serait possible à l'avenir avec une meilleure compréhension des risques climatiques et des mesures relatives au climat. On estime déjà que les niveaux d'émissions des gaz à effet de serre seront très élevés en 2020 et qu'il sera extrêmement difficile d'atteindre les objectifs de l'Accord de Paris pour l'année 2030⁴².

Figure 5: Le mécanisme d'ambition de l'Accord de Paris (source: Fransen *et al.*, 2017)



⁴² Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) 2017. The Emissions Gap Report 2017: A UN Environment Synthesis Report. (également disponible en ligne à l'adresse: https://wedocs.unep.org/bitstream/handle/20.500.11822/22070/EGR_2017.pdf).

17. Pour les parties prenantes du secteur agricole, le mécanisme d'ambition représente une opportunité de rehausser l'importance de l'agriculture et de la sécurité alimentaire dans les contributions prévues déterminées au niveau national. Le dialogue (facilitatif) de Talanoa à la CCNUCC en 2018, sera l'occasion d'examiner pour la première fois les contributions prévues déterminées au niveau national. Ce dialogue se veut inclusif, participatif et transparent, et fournit l'occasion aux différentes parties prenantes de partager leurs points de vue concernant les contributions prévues déterminées au niveau national, les progrès réalisés à ce jour dans la préparation de la mise en œuvre de ces contributions, et d'autres processus ayant trait à l'Accord de Paris. Les pays sont encouragés à organiser des échanges aux niveaux local, national et régional au cours de l'année 2018, afin d'appuyer le processus de dialogue. Les parties prenantes du secteur de l'agriculture doivent considérer le Dialogue de Talanoa comme une opportunité majeure de mettre en avant les priorités de l'action climatique dans les différents secteurs et d'améliorer les composantes agricoles des contributions prévues déterminées au niveau national.

18. Au cours du processus d'évaluation des contributions prévues déterminées au niveau national, les États pourront envisager et adopter diverses options d'amélioration, du point de vue du secteur agricole. En matière d'adaptation, il pourrait s'agir d'ajustements spécifiques tels que l'ajout d'informations concernant les tendances, les impacts et les plans en matière d'adaptation et de gestion des risques de catastrophe en fonction des différents secteurs; l'intégration de nouvelles mesures de mise en œuvre propres à chaque secteur; la mise à disposition de renseignements supplémentaires concernant les écarts ou les besoins, en vue de la mise en œuvre d'actions spécifiques selon les secteurs (tableau 2). Les pays pourraient également envisager, là où cela est possible et opportun, l'intégration d'informations relatives aux options en matière d'atténuation dans le secteur de l'agriculture. Les compromis doivent être pris en considération, mais la recherche de solutions de lutte contre les émissions et les inefficacités du secteur pourrait ouvrir de nouvelles perspectives pour obtenir des financements et un appui supplémentaires pour le secteur agricole. Certaines options pourraient également compléter les programmes et priorités nationales déjà en place. Les États pourraient envisager par exemple un objectif sectoriel autre que les gaz à effet de serre, qui apporterait de réels avantages en matière d'atténuation tout en contribuant à diminuer le gaspillage de nourriture.

Tableau 2: Options pour l'amélioration des contributions déterminées au niveau national
(source: Fransen *et al.*, 2017)

Élément des contributions prévues déterminées au niveau national	Options pour l'amélioration des contributions prévues déterminées au niveau national
Adaptation	<p>Mettre à jour ou ajouter des informations concernant les tendances, les impacts et les vulnérabilités</p> <p>Mettre à jour ou ajouter la planification et l'action entreprises actuellement et à court terme</p> <p>Mettre à jour ou ajouter des plans de suivi, d'évaluation et de formation</p> <p>Mettre à jour ou ajouter les objectifs ou la vision des pays sur le long terme</p> <p>Mettre à jour ou ajouter des informations concernant les écarts et les obstacles</p>
Atténuation	<p>Renforcer ou ajouter un objectif ayant trait aux gaz à effet de serre</p> <p>Renforcer ou ajouter un objectif sectoriel autre que les gaz à effet de serre</p> <p>Renforcer ou ajouter des politiques et des actions</p> <p>Harmoniser la mise en œuvre des contributions prévues déterminées au niveau national avec les objectifs à long terme</p>
Mise en œuvre	Ajouter des actions ou des mesures permettant de renforcer la mise en œuvre
Communication	<p>Fournir des informations de base permettant d'améliorer la clarté, la transparence et la compréhension</p> <p>Mettre à disposition des renseignements supplémentaires</p>

19. Indépendamment des interventions climatiques planifiées à l'appui des contributions prévues déterminées au niveau national et du Programme 2030, l'intensification de la mise en œuvre reste un défi majeur. D'un point de vue sectoriel, la mise en œuvre impliquera la prise en compte des expériences réussies en matière d'adaptation et de réduction des émissions; l'élaboration d'une stratégie ou d'un plan de mise en œuvre des contributions prévues déterminées au niveau national; la définition de mesures politiques appropriées en matière d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets; la mobilisation de ressources financières nationales et internationales et de tout autre appui; la mise en œuvre de mesures politiques par le biais de législations, de réglementations et de dépenses; et la facilitation et la coordination de l'action entre les acteurs non étatiques⁴³. Les plans de mise en œuvre doivent pouvoir bénéficier de l'harmonisation entre les différents éléments du Programme 2030⁴⁴. Les pays se trouvant à un stade de préparation plus avancé doivent être en mesure de partager des leçons et des expériences précieuses avec ceux qui se situent à un stade plus précoce.

B. Transparence du suivi et des comptes rendus relatifs à l'action menée

20. Les exigences considérables en matière de suivi et de comptes rendus, étayant les éléments du Programme 2030, représentent des défis supplémentaires pour le secteur agricole. Dans la région Asie et Pacifique, l'agriculture est pratiquée dans des zones géographiquement disparates et couvre un large éventail d'écosystèmes agricoles et de paysages faisant intervenir des groupes divers d'agriculteurs, de bergers, de pêcheurs et de forestiers. Le maintien de systèmes efficaces de suivi et d'évaluation des programmes agricoles, effectués aux niveaux national et infranational de manière inclusive et sensible à l'égalité des sexes, est complexe et coûteux⁴⁵.

21. Malgré ces difficultés, les processus de suivi et de comptes rendus sont aussi l'occasion d'améliorer les systèmes de collecte et de traitement de données, afin de mieux comprendre les activités du secteur agricole. Un certain nombre de pays de la région améliorent déjà leurs capacités d'inventaire des émissions du secteur forestier, ainsi que leurs systèmes de suivi, de comptes rendus et de vérification à l'appui du Cadre de Varsovie visant à réduire les émissions causées par le déboisement et la dégradation des forêts (REDD+), officiellement intégré dans l'Accord de Paris⁴⁶. L'expérience accumulée en matière de réduction des émissions causées par le déboisement et la dégradation des forêts fournira des leçons importantes dans le cadre du suivi et des comptes rendus relatifs à l'action climatique dans l'agriculture. Par ailleurs, les outils élaborés pour le sous-secteur des forêts, qui intègrent un volume important de données, l'informatique dématérialisée et l'information géospatiale destinée à la collecte et à la communication de données, seront adaptables afin d'améliorer l'activité de collecte de données agricoles et de réduire les coûts du suivi et des comptes rendus en matière d'adaptation et d'atténuation dans le secteur agricole. Lorsqu'ils sont associés à des systèmes améliorés de collecte et de prévision des informations relatives au climat, ces systèmes peuvent conduire à des avancées en matière de diminution des coûts associés aux systèmes d'alerte rapide et éventuellement aux assurances, dans le secteur de l'agriculture.

C. Financer l'action

22. Le financement constitue sans doute l'opportunité la plus importante associée au Programme 2030 sur le changement climatique. Au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, des mécanismes de financement sont en place à l'appui de l'intensification de l'action entreprise par les pays, notamment le Fonds vert pour le climat et les volets du Fonds pour l'environnement mondial relatifs au changement climatique, dont un nouveau fonds consacré à l'Initiative de renforcement des capacités pour la transparence, destiné à aider les pays à renforcer

⁴³ FAO. 2016. The agricultural sectors in nationally determined contributions (NDCs): Priority areas for international support. Rome. [cité le 24 juin 2017]. <http://www.fao.org/3/a-i6400e.pdf>.

⁴⁴ Murray, V., Maini, R., Clarke, L. et Eltinay, N. 2016. Coherence between the Sendai Framework, the SDGs, the Climate Agreement, New Urban Agenda and World Humanitarian Summit, and the role of science in their implementation [disponible en ligne]. Paris. <https://www.icsu.org/cms/2017/05/DRR-policy-brief-5-coherence.pdf>.

⁴⁵ Rosenstock, T., Rufino, M. C., Butterbach-Bahl, K., Wollenberg, E. et Richards, M. 2016. Methods for Measuring Greenhouse Gas Balances and Evaluating Mitigation Options in Smallholder Agriculture.

⁴⁶ Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. 2015. Adoption de l'Accord de Paris. Proposé par le Président; document présenté à la Conférence des Parties (COP) à Paris, du 30 novembre au 11 décembre 2015.

leurs capacités en matière de suivi et de comptes rendus relatifs à l'action climatique. Les banques multilatérales de développement et les donateurs ont annoncé des financements additionnels d'un montant de plus de 30 milliards d'USD et de plus de 18 milliards d'USD par an, à l'appui de l'action climatique et de la mise en œuvre des contributions prévues déterminées au niveau national d'ici à 2020⁴⁷. En outre, les bailleurs de fonds et les investisseurs du secteur privé se sont également engagés à augmenter les investissements dans l'agriculture⁴⁸.

23. Bien que le secteur en ait grand besoin, la prolifération des sources de financement de l'action climatique dans le secteur agricole a également fait surgir de nouveaux défis. Les bailleurs de fonds sont à la recherche de projets innovants, transformateurs et sensibles à l'égalité des sexes, allant bien au-delà de ce qui est réalisable dans les conditions actuelles⁴⁹. Cet intérêt pour l'innovation n'est pourtant pas nécessairement en phase avec une volonté croissante d'investir dans des idées prometteuses qui n'ont pas encore fait leurs preuves à grande échelle. Afin de justifier les projets potentiels, les pays devront souvent avoir accès à des données satisfaisant aux investissements, concernant la faisabilité financière et technique des mesures proposées, et les impacts environnementaux et sociaux qui y sont associés. Ces données ne sont parfois disponibles que moyennant des investissements initiaux importants, en particulier pour une action en faveur des systèmes de petites exploitations agricoles.

24. De par leur nature, les systèmes de petites exploitations agricoles de la région rencontrent également des difficultés pour attirer les investissements des institutions locales ou mondiales. En effet, bien que les principaux investisseurs du secteur agricoles soient les agriculteurs et les entreprises agricoles (figure 6)⁵⁰, ces opérations sont souvent jugées par les bailleurs de fonds comme comportant un risque élevé (figure 7)⁵¹. Les corporations qui gèrent les chaînes de valeur agricoles internationales intégrées, et se sont engagées à entreprendre une action en faveur du climat, sont aussi des investisseurs relativement modestes au sein des systèmes alimentaires de la région axés sur les marchés locaux. Des efforts supplémentaires sont donc nécessaires afin de permettre aux communautés agricoles les plus vulnérables au changement climatique de satisfaire aux exigences des bailleurs de fonds; de mobiliser les fonds publiques en faveur de l'action climatique et l'intérêt du secteur privé à investir dans l'amélioration de la durabilité et la réduction des émissions tout au long des chaînes de valeur agricoles; et d'augmenter le niveau de confiance entre les acteurs des secteurs public et privé œuvrant en faveur de l'action climatique dans l'agriculture^{52, 53}.

⁴⁷ Wiseman, V. 2016. IGOs, Development Banks and UN Agencies React to Paris [disponible en ligne]. <http://sdg.iisd.org/news/igos-development-banks-and-un-agencies-react-to-paris-agreement/>.

⁴⁸ Nakhooda, S. 2015. Climate finance: what was actually agreed in Paris [disponible en ligne]. [cité le 8 janvier 2016]. <https://www.odi.org/comment/10201-climate-finance-agreed-paris-cop21>.

⁴⁹ Par exemple, le Fonds vert pour le climat définit les projets innovants et transformateurs comme étant ceux qui appuient la mise en application et la diffusion de technologies de pointe relatives au climat, sont caractérisés par les niveaux d'ambition les plus élevés en matière d'atténuation et d'adaptation et peuvent être transposés à l'échelle supérieure et/ou reproduits, ou conduire à des modifications fondamentales des comportements et/ou des schémas d'investissement. Voir le Fonds vert pour le climat. 2016. Annexe 1: Initial Strategic Plan for the GCF. Document de réunion; douzième réunion du Conseil d'administration du Fonds vert pour le climat, Incheon, 8-10 Mars 2016.

⁵⁰ Falconer, A., Parker, C., Keenlyside, P., Dontenville, A. et Wilkinson, J. 2015. Three Tools to Unlock Finance for Land-Use Mitigation and Adaptation. London, Climate Policy Initiative.

⁵¹ Sadler, M. P. *et al.*, 2016. Making Climate Finance Work in Agriculture. Groupe de la Banque mondiale, Washington, DC.

⁵² Stewart, R. B., Oppenheimer, M. et Rudyk, B. 2017. Building blocks: a strategy for near-term action within the new global climate framework. Climate Change 1–13.

⁵³ O'Mealy, M. *et al.*, 2017. Convening Private Sector to Invest in Climate-Smart Commodity Production, Workshop Report, Bangkok, 29 Mars 2017. Washington, DC, Climate Economic Analysis for Development, Investment and Resilience (Crown Agents and Abt Associates).

Figure 6: Estimation des investissements annuels mondiaux en fonction de la source (en milliards d'USD)
(source: Falconer *et al.*, 2015)

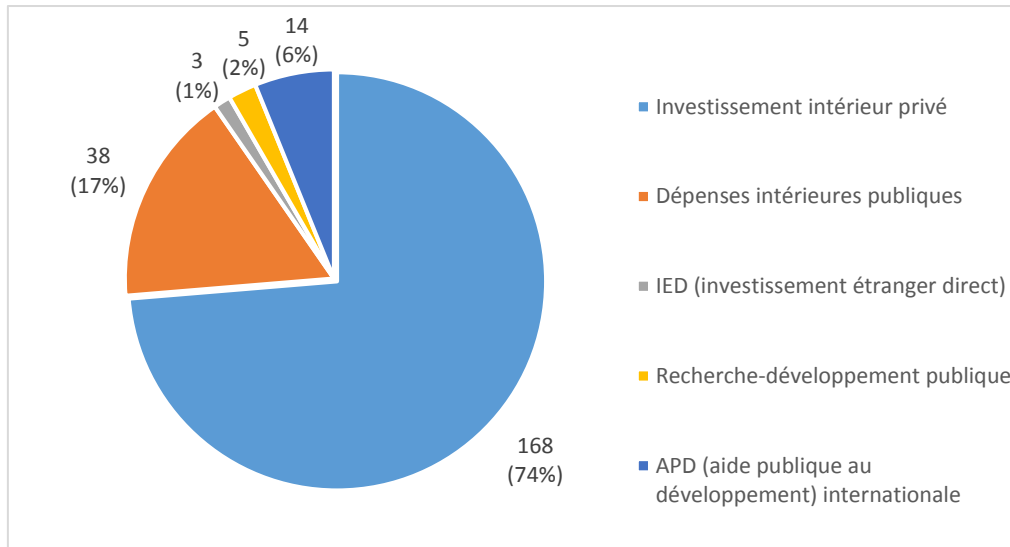
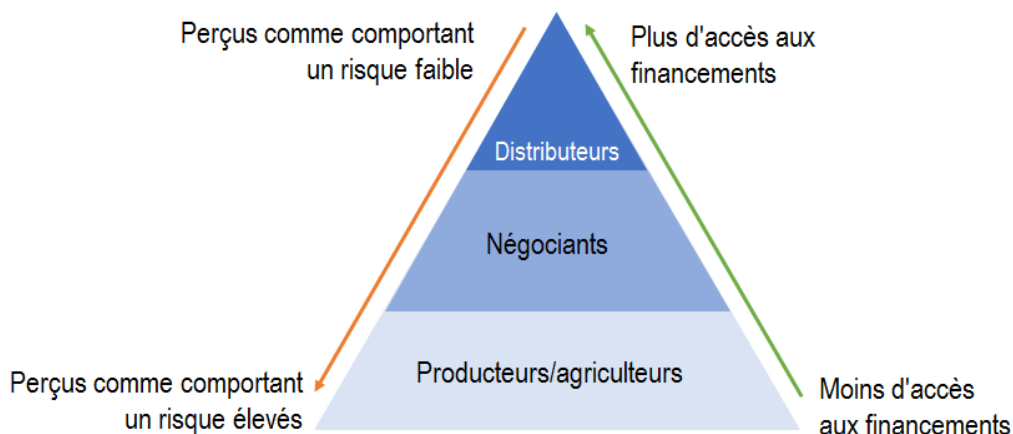


Figure 7: Profils de risques tout au long des chaînes de valeur agricoles
(source: Sadler *et al.*, 2016)



25. Les systèmes de certification ont fait leurs preuves s'agissant de combler l'écart existant entre les petits agriculteurs, les entreprises agricoles privées et les produits de consommation plus durables et ayant une valeur unique. Les indications géographiques et les Systèmes ingénieux du patrimoine agricole mondial sont notamment des systèmes fondés sur la génération de valeur à partir de produits présentant des caractéristiques propres à la géographie et au climat, par le biais de chaînes de valeur gérées localement. Ils pourraient ainsi constituer des moyens originaux de démontrer la rentabilité d'une adoption plus large de l'adaptation et de la réduction des risques de catastrophe en tant que mesures d'atténuation, de réduire les coûts climatiques qui pèsent sur les agriculteurs et d'atténuer les effets des événements météorologiques extrêmes. Ces systèmes pourraient également aider les agriculteurs à avoir accès à de nouveaux consommateurs sur le marché international, contribuant ainsi à réduire les risques perçus dans le domaine de l'agriculture paysanne et à améliorer l'accès aux financements, tout en créant des retombées bénéfiques pour l'agriculture de subsistance.

D. Affirmer le rôle de l'agriculture au sein du Programme 2030

26. Afin d'aborder les opportunités et les enjeux décrits plus haut, les parties prenantes du secteur de l'agriculture devront faire preuve d'un engagement déterminé et soutenu. Les institutions mondiales, régionales et nationales en place, chargées de diriger l'action pour le climat, sont dominées par des parties prenantes qui ne sont pas directement associées au secteur de l'agriculture. La collaboration avec la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et la préparation des contributions prévues déterminées au niveau national sont généralement dirigées par les centres de coordination de la CCNUCC, au sein des ministères de l'environnement. Les ministères de l'environnement et des finances sont souvent les coordonnateurs des sources internationales de financement de l'action climatique, telles que le Fonds vert pour le climat et le Fonds pour l'environnement mondial (FEM). En Asie, différents ministères assurent la coordination de la gestion des risques de catastrophe. Les parties prenantes du secteur agricole devront améliorer leur compréhension des grandes étapes des éléments du Programme 2030 sur l'action climatique, et collaborer avec les différents groupes de parties prenantes concernés, afin d'assurer que les préoccupations propres aux différents secteurs sont bien prises en compte au fur et à mesure que les pays se dirigent vers la mise en œuvre de ces éléments.

27. Le secteur de l'agriculture a toujours joué un rôle relativement mineur dans l'élaboration du programme d'action mondiale pour le climat. L'initiative de collaboration sur l'agriculture de Koronivia de la vingt-troisième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP23) constituera donc une occasion unique pour les parties prenantes du secteur agricole d'affirmer l'importance du rôle de l'action climatique dans l'agriculture, au regard du Programme 2030. Cette initiative a été dégagée à la suite d'importants débats menés lors de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques à propos de questions précises ayant trait à l'agriculture, avec le soutien ferme des pays en développement de la région Asie et Pacifique. Elle met en place un processus visant à obtenir les points de vue des pays sur les questions relatives à l'agriculture qui doivent faire l'objet d'un examen dans le cadre de la mise en œuvre des instruments de la CCNUCC, dont l'Accord de Paris. Lors de la vingt-troisième Conférence des Parties, les États ont également adopté un Plan d'action pour l'égalité des sexes permettant d'avancer dans le sens de l'objectif de transversalisation de la problématique hommes-femmes dans l'ensemble des éléments de l'action climatique. Comme pour l'initiative de Koronivia, le Plan d'action pour l'égalité des sexes fournira aux pays et aux parties prenantes du secteur agricole, la possibilité de façonner l'intégration de ces questions à la mise en œuvre des instruments de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

28. La nature ascendante et décentralisée du Programme 2030 implique des bénéfices potentiels pour les pays qui souhaitent coordonner leurs actions en fonction de leurs intérêts communs et prendre des mesures audacieuses pour lutter contre les risques climatiques et réduire les émissions⁵⁴. L'évaluation des similarités existant entre les priorités en matière d'action climatique dans les différents pays pourrait constituer un bon moyen de promouvoir la coopération régionale et de renforcer l'engagement au service de l'agriculture. En 2016, les ministres de l'agriculture et des forêts de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est ont adopté une position régionale commune sur l'agriculture et le changement climatique en vue d'éclairer l'action coordonnée à la CCNUCC, en se fondant sur une synthèse des priorités des contributions prévues déterminées au niveau national des pays de la sous-région. Cette position a été présentée de manière coordonnée par les points focaux de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est à la CCNUCC, et par une équipe spéciale de négociateurs du secteur agricole, lors des réunions de la CCNUCC qui ont eu lieu en 2016 et 2017. Elle a été un moteur important de l'initiative de Koronivia⁵⁵.

⁵⁴ Stewart, R. B., Oppenheimer, M. et Rudyk, B. 2017. Building blocks: a strategy for near-term action within the new global climate framework. *Climate Change* 1–13.

⁵⁵ FAO. 2016. Les États Membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est parleront d'une même voix concernant leur vision commune de l'adaptation de l'agriculture au changement climatique, lors de la vingt-deuxième Conférence des Parties [disponible en ligne]. [cité le 1^{er} janvier 2017]. <http://www.fao.org/asiapacific/news/detail-events/en/c/451030/>.

29. La mise à profit des partenariats stratégiques impliquant le secteur privé, la société civile, la Coopération Sud-Sud ou triangulaire et les partenaires de développement sera essentielle à la mise en œuvre efficace des contributions nationales au titre du Programme 2030. En 2017, la FAO et ses partenaires ont organisé des dialogues régionaux ayant trait au renforcement de l'engagement du secteur privé à intensifier la mise en œuvre des contributions prévues déterminées au niveau national et l'agriculture intelligente face au climat^{56,57}. Les États de la région ont également recherché activement des opportunités d'utiliser la Coopération Sud-Sud ou triangulaire en vue de promouvoir les priorités nationales relatives à l'action climatique dans l'agriculture. En mars 2016, les pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est ont notamment organisé un dialogue et un échange de connaissances à propos des services d'information ayant trait au climat dans le secteur de l'agriculture, avec l'aide de la FAO et d'autres partenaires. Ce dialogue a conduit à des échanges sur le terrain entre les États de la sous-région, en vue de promouvoir les priorités communes relatives au renforcement des capacités dans ce domaine⁵⁸.

V. Appui apporté par la FAO en faveur de l'action climatique dans l'agriculture

30. La FAO s'emploie à apporter aux États Membres un programme complet en faveur de l'action climatique dans l'agriculture. Des initiatives nouvelles et menées en temps opportun aux niveaux mondial, régional et national s'ajouteront au portefeuille croissant des activités de la FAO relatives au changement climatique, en vue de renforcer les capacités des États Membres en matière de planification, de mise en œuvre et de communication de rapports sur l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets dans le secteur de l'agriculture, au regard du Programme 2030.

31. Sur le plan mondial, la FAO a lancé sa Stratégie relative au changement climatique lors de la quarantième session de la Conférence de la FAO tenue en juillet 2017. Cette stratégie cible les trois résultats suivants: le renforcement des capacités des États Membres en matière de changement climatique; l'amélioration de l'intégration de l'agriculture et de la sécurité alimentaire au Programme d'action mondial pour le changement climatique; et la consolidation des travaux de la FAO relatifs au changement climatique. Un Cadre révisé des résultats du Plan d'action élaboré pour la Stratégie a été approuvé par le Comité du Programme de la FAO en novembre 2017. Il propose des indicateurs relatifs aux produits permettant à la FAO d'apporter son aide aux pays dans le cadre de la mise en œuvre des contributions prévues déterminées au niveau national, d'améliorer l'accès aux financements et de mieux intégrer l'agriculture et la sécurité alimentaire aux politiques, aux stratégies et aux programmes nationaux relatifs au changement climatique et à la réduction des risques de catastrophe.

32. Afin de renforcer la mise en œuvre de la stratégie, le Conseil de la FAO a approuvé le thème biennal suivant pour la période 2018-2019: «Le changement climatique et ses incidences sur les travaux et les activités de la FAO». Les objectifs de ce thème biennal comprendront, entre autres, la prise en compte des besoins spécifiques et des risques climatiques dans les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture; la détermination des écarts et des opportunités pour la FAO d'aborder le changement climatique et de l'intégrer de manière plus efficace à son programme de travail; et la demande d'avis auprès des organes directeurs de la FAO sur la manière dont la FAO pourrait renforcer la mise en œuvre efficace de sa Stratégie relative au changement climatique. Les organes directeurs de la FAO, dont la Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique, sont priés d'inclure les débats se rapportant au thème biennal aux sessions de travail qu'ils tiendront en 2018 et 2019.

⁵⁶ O'Mealy, M. *et al.*, 2017. Convening Private Sector to Invest in Climate-Smart Commodity Production, Workshop Report, Bangkok, 29 Mars 2017. Washington, DC, Climate Economic Analysis for Development, Investment and Resilience (Crown Agents and Abt Associates).

⁵⁷ FAO *et al.* 2017. Climate Action for Agriculture in Asia: Strengthening the role of scientific foresight and climate-smart agriculture in addressing NDCs, Workshop Report, Bangkok, 10-12 octobre 2017, FAO.

⁵⁸ Association of Southeast Asian *et al.*, 2017. Effective Climate Information Services for Agriculture in ASEAN. Rapport d'atelier, Lapu-Lapu, 21-23 mars 2017, ASEAN Climate Resilience Network.

33. Aux niveaux régional et national, la FAO entreprendra des travaux à l'appui de la Stratégie et du thème biennal relatifs au changement climatique, par l'intermédiaire de l'Initiative régionale sur le changement climatique récemment mise en place. Cette initiative répond directement à l'accent mis par les États Membres lors de la trente-troisième session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique, sur l'importance des ODD et de l'Accord de Paris dans l'orientation de l'action future dans les domaines de l'agriculture, de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Elle renforcera également la contribution de la FAO au Programme d'action mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition dans les petits États insulaires en développement et lui permettra de répondre à la nécessité urgente d'accélérer les mesures prises en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans les PEID en vue de soutenir les efforts entrepris dans le sens de la réalisation du Programme 2030.

34. La mise en œuvre de l'initiative régionale sur le changement climatique contribuera directement aux résultats de la Stratégie de la FAO dans ce domaine, à travers les mesures suivantes: l'appui apporté à l'élaboration de stratégies permettant de mobiliser les investissements des secteurs public et privé en vue de la planification, de la mise en œuvre et de la communication des mesures propres aux différents secteurs au regard du Programme 2030, et d'intensifier les pratiques et les technologies agricoles en faveur d'une agriculture résiliente et intelligente face au climat et appropriée aux pays de la région; l'augmentation de l'aide apportée aux États Membres de la région afin qu'ils puissent mieux collaborer avec les points focaux de la CCNUCC, du Cadre d'action de Sendai et d'autres processus pertinents à l'action climatique, et assurer que les priorités de la région soient prises en compte lors de la mise en œuvre du Programme 2030; le renforcement du rôle joué par la FAO en tant que principal prestataire de l'assistance technique, de partenariats, du partage de connaissances et des technologies et pratiques agricoles qui y sont associées, en faveur d'une agriculture résiliente et intelligente face au climat. Les activités prévues au regard de l'Initiative régionale sur le changement climatique s'ajouteront au portefeuille croissant de programmes et de projets entrepris par la FAO aux niveaux régionaux et nationaux dans ce domaine (tableau 3).

Tableau 3: Exemples de travaux entrepris par la FAO dans le domaine du changement climatique dans la région Asie et Pacifique

Axe de travail	Exemples
<p>Faciliter l'accès des pays au financement de l'action climatique</p>	<ul style="list-style-type: none"> · La FAO fournit son appui aux États Membres afin qu'ils puissent accéder aux ressources au titre du Fonds pour l'environnement mondial, en vue de la mise en œuvre d'initiatives ayant trait à l'adaptation au changement climatique et à l'atténuation de ses effets, par le biais d'approches telles que l'agriculture intelligente et résiliente face au climat et l'adaptation fondée sur les écosystèmes. Dans la région Asie et Pacifique, le montant total des projets et des programmes du FEM en cours de mise en œuvre par la FAO en partenariat avec ses homologues nationaux et régionaux, dépasse les 100 millions d'USD, auxquels s'ajoutent 150 millions d'USD consacrés à des projets en cours d'élaboration. Le Bureau régional de la FAO pour l'Asie et le Pacifique collabore activement avec les États Membres et les partenaires opérationnels, en vue de la mise au point de nouvelles initiatives avant le lancement du septième Fonds fiduciaire du FEM en 2018. · La FAO est accréditée par le Fonds vert pour le climat dans le cadre de la gestion de projets subventionnés de moyenne envergure, comportant un niveau de risque environnemental et social moyen ou faible. L'Organisation apporte son aide aux pays de la région en vue de l'élaboration de projets techniquement fiables pour le Fonds vert pour le climat, qui cibleront les défis propres au changement climatique et aboutiront à une transformation du secteur de l'agriculture. La FAO a mis au point des orientations et des modèles spécifiques concernant l'intégration des considérations sur la parité hommes-femmes dans le plan d'intervention du Fonds vert pour le climat, et concernant l'annexe obligatoire au Fonds vert pour le climat qui inclut des évaluations et un plan d'action relatifs aux questions de parité hommes-femmes.
<p>Aider les pays pour la mise en œuvre de leurs contributions prévues déterminées au niveau national</p>	<ul style="list-style-type: none"> · La FAO dirige le groupe de travail thématique sur les partenariats mondiaux relatifs aux contributions prévues déterminées au niveau national dans les domaines de l'agriculture, de la sécurité alimentaire et de l'utilisation des terres et aide les pays, avec l'appui des partenaires, à comprendre et à formuler les besoins d'appui au titre des contributions prévues déterminées au niveau national dans le secteur de l'agriculture. La FAO œuvre également avec ces partenaires au niveau régional pour donner suite aux priorités émanant des contributions prévues déterminées au niveau national dans le secteur agricole de la région. · La FAO exécute actuellement, dans sept pays de la région, des projets de son Programme de coopération technique à l'appui du renforcement de la mise en œuvre des priorités nationales grâce à l'agriculture intelligente face au climat, au regard du Programme 2030 sur le changement climatique et la sécurité alimentaire.

	<ul style="list-style-type: none"> · Dans dix-neuf pays de la région, la FAO apporte son aide, par l'intermédiaire du Programme de collaboration des Nations Unies sur la réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les pays en développement, en vue de la mise en place de systèmes de mesure, de notification et de vérification (MNV) dans les secteurs de l'utilisation des terres, du changement d'affectation des terres et des forêts. · Dans cinq pays de la région, la FAO entreprend la conception de projets destinés à renforcer la capacité nationale à mesurer, suivre et rendre compte des émissions du secteur agricole, dans le cadre du volet du Fonds pour l'environnement mondial consacré à l'Initiative de renforcement des capacités pour la transparence, qui a été expressément mis en place en vue de soutenir la mise en œuvre de l'Accord de Paris.
<p>Aider les pays à intégrer le changement climatique à leurs politiques, leurs stratégies et leurs programmes nationaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> · La FAO apporte son aide dans quatre pays de la région en faveur des processus de planification de l'adaptation propre aux différents secteurs, au titre du programme conjoint de la FAO et du PNUD visant à intégrer l'agriculture aux plans d'adaptation nationaux. · En 2017, les commissions régionales de la FAO consacrées aux forêts, à la pêche et aux animaux d'élevage ont chacune facilité des débats stratégiques portant sur l'amélioration de l'intégration du changement climatique aux politiques sous-sectorielles, aux stratégies et aux programmes nationaux.
<p>Plaider en faveur de l'alimentation et de l'agriculture dans le cadre de la CCNUCC</p>	<ul style="list-style-type: none"> · En 2016, la FAO a organisé une formation sur les besoins en capacités au regard du cadre renforcé pour la transparence relatif à l'Accord de Paris dans le secteur de l'agriculture dans la région Asie et pacifique. · En 2016 et 2017, la FAO a organisé des consultations au sein de la sous-région de l'ANASE et a apporté des conseils techniques à l'appui du développement de leur position commune sur les questions agricoles, en prévision des négociations de la CCNUCC. · En 2018, la FAO a organisé un dialogue de négociation sur les implications qu'aura l'initiative de Koronivia sur les futures activités de la CCNUCC dans le secteur de l'agriculture. Y ont notamment participé des <u>négociateurs clés de la région Asie et pacifique</u>.
<p>Établir des partenariats afin de maximiser l'impact des travaux de la FAO</p>	<ul style="list-style-type: none"> · En 2016 et 2017, la FAO a travaillé en partenariat avec les organisations suivantes: le Réseau pour la résilience face au changement climatique de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE); le Programme sur le changement climatique, l'agriculture et la sécurité alimentaire du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI); l'Alliance mondiale pour une agriculture intelligente face aux changements climatiques; le Centre international d'agriculture tropicale (CIAT); l'Agence des États-Unis pour le développement international; le Centre de collaboration régionale de la CCNUCC; et le Conseil mondial des entreprises pour le développement durable. Des manifestations et des opérations de renforcement des capacités ont été organisées pour faire mieux connaître les processus du Programme 2030 et intensifier l'action climatique dans l'agriculture. · En 2018, la FAO travaille en partenariat avec le Ministère japonais de l'agriculture, des forêts et des pêches, l'Institut national de recherche sur l'agriculture et l'alimentation du Japon, l'Université d'Australie occidentale, le Département thaï du riz et l'Institut international de recherche sur le riz, en vue de trouver des outils et des solutions pour aider les pays à évaluer les réductions d'émissions du secteur rizicole et les avantages qui en découlent du point de vue des moyens d'existence des agriculteurs et de l'environnement.